Préface

Par Amélie OUDÉA-CASTÉRA Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

En 776 avant notre ère, Iphitos, roi d'Élide, demande à la Pythie conseil pour réduire la désolation de la Grèce, en proie à des luttes intestines. Elle lui ordonne d'établir les Jeux Olympiques. Ceux-ci s'accompagnent de la trêve sacrée, l'écéchéirie, pendant laquelle chacun dépose les armes. Le premier symbole des Jeux naît là, et ils vont s'étendre sur un millénaire, jusque vers 393 alors qu'un édit de Théodose 1er conduit à leur extinction.

Puis, en 1894, Pierre de Coubertin fonde le Comité International Olympique, qui rallume une flamme longtemps éteinte. Il a plusieurs objectifs : réduire, comme à l'origine, les tensions entre nations, et, l'ignorance de l'autre et la défiance étant sœurs, favoriser une meilleure connaissance mutuelle de leurs citoyens.

Favoriser, aussi, la santé, les talents et la force de la population par le sport, avec la devise « plus vite, plus haut, plus fort » qui s'impose définitivement aux Jeux de Paris en 1924.

Qu'en est-il aujourd'hui, alors que la France retrouve les Jeux Olympiques d'été depuis un siècle, et qu'elle organise ses tout premiers Jeux Paralympiques d'été ?

L'objectif pacifique demeure, à l'image de la trêve, qui a une puissante résonance en ces temps troublés. Celui des valeurs olympiques aussi – excellence, amitié, respect – qui sont partagées universellement par les athlètes et sont pour tous une inspiration, du plus modeste club aux plus grandes équipes nationales.

Pour autant, plusieurs éléments majeurs ont changé, à commencer par l'audience, et donc l'impact, dont l'ordre de grandeur a été démultiplié.

Les Jeux, premier événement sportif planétaire, ce sont 16 millions de visiteurs attendus en France, et 4 milliards de téléspectateurs en temps réel ou différé. De même, si les premiers Jeux de 1896 à Athènes ont vu la participation de 12 pays, c'est aujourd'hui la quasi-totalité des nations de la planète, 204 précisément, qui sont engagées. Et, pour chacun d'entre eux, des méthodes de préparation et des conditions de validation des performances, tout particulièrement en termes de précision, qui ont énormément évolué. Enfin les enjeux de sécurité sont devenus tout particulièrement centraux, en raison de la magnitude de l'événement, mais aussi parce que le sport est une caisse de résonance des conflits du monde, n'échappant pas notamment au risque terroriste.

Ce passionnant numéro des *Annales des Mines* explore l'ensemble des relations entre les sports et le numérique, plus particulièrement autour de quatre angles de réflexion.

En premier lieu, les technologies numériques dédiées aux Jeux en tant que tels, qui représentent un immense défi technique : qu'il s'agisse des fréquences, du *cloud* ou de la sécurité dans l'ensemble de ses volets (cybersécurité, algorithmes de vidéo-surveillance pour faciliter la gestion des mouvements de foules, coordination face aux actes malveillants...).

Celles, ensuite, qui sont au service du sportif connecté, pour améliorer sa performance, qu'il s'agisse de sport de très haut niveau ou de celui de tous les jours avec également les enjeux de protection des données personnelles que ces évolutions soulèvent, ou encore de l'arbitrage de matchs avec des outils d'analyse et des vidéos, sans oublier les technologies à composante numérique utiles notamment pour le handisport.

En troisième lieu l'économie du sport, tout particulièrement les enjeux liés aux droits des médias, à l'impact sur le tourisme et à l'héritage des Jeux qui permettent l'établissement de nouvelles infrastructures appelées à servir longtemps là où elles ont été construites, et qui sont aussi un indice de rayonnement international, qu'alimentent d'une part le nombre de médailles mais aussi la qualité générale de l'accueil du pays hôte.

Et enfin, les sports numériques eux-mêmes, qui connaissent à l'heure actuelle une dynamique de développement extrêmement rapide.

Fidèle à sa tradition, ce numéro se propose d'éclairer ces différentes facettes, pour permettre aux acteurs de se positionner, puis d'agir, en connaissance de cause.

Je souhaite donc qu'il accompagne notre réflexion dans la mise en œuvre de ces évolutions, qui sont autant de piliers nous permettant de consolider à la fois la place de la France dans le sport de haut niveau, mais aussi, plus largement, et en s'appuyant également pour cela sur la toute première Grande Cause Nationale dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive, pour faire de la France la nation sportive qu'elle a tout pour devenir.